



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

PV COMITE DIRECTEUR DU 04-03-23 **EN PRESENTIEL A LA SALLE PILON ROY RENE** **DE DECATHLON DE BOUC-BEL-AIR**

Présents: Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Yves CRESPIN, Laurent FASANO, Stéphane FERRIGNO, Frédéric LOGERAIS, Frédéric MATHIEU, Franck MONTAGNON, Cyrille NERIN, Amelie PELLOUX, Arnaud PETITBOULANGER, Franck PRELLWITZ, Frédéric PROST, Ghislaine RIVALAN, Jean-Claude ROLDAN, Daniel ZAZZI

Excusés : Lydia CLEMENSON, Alain GIUSTI, Chantal LACOGNATA, Anne LEONIS, Barbara PEIRONE, Julie PHILIPPON, Frédérique PRUD'HOMME, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA, Ludovic VLASIC

Invités: Josette BURAVAN, Vincent CHETAIL, Patrick COLLETTE, David CHRISTIAN, Béatrice HEINRICH, Damien HENO, Gaëlle MURAT, Margot VANRENTERGEEM, Christophe ZUCCONI

Invités Excusés : Daniel BES, Lucie JEAN-XAVIER, Alexandre SARADJIAN

Ouverture

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 10h00.

Compte rendu du comité directeur fédéral

Modifications statutaires

La loi du 2 mars 2022 engendre des modifications statutaires : les clubs auront une part de voix à hauteur de 50% pour les votes au comité directeur fédéral. Les 50% restants sont attribués aux ligues et comités.

Pour les Assemblées Générales Ordinaires, il n'y a aucune modification.

Pour l'Assemblée générale électorale FFBB, les clubs voteront à hauteur de 50% (les modalités ne sont pas encore connues). En revanche, pour les ligues et comités, cela dépendra du nombre de leurs voix. A noter que le principe de parité devra obligatoirement être respecté.

Le Président de Ligue peut exercer 3 mandats consécutifs au maximum. Pour les ligues ayant fusionné, le mandat du Président élu est compté comme une mandature de 4 ans. (2 années d'élection d'un président d'une ligue fusionnée comptent comme un mandat).

L'élection du Président de la Ligue Régionale ou du Comité Départemental sera désormais soumis à validation de l'Assemblée Générale présente. Ainsi, le Comité Directeur élu désignera le président par bulletin secret. Cette élection nécessitera une confirmation par l'Assemblée Générale au jour de ladite assemblée.

La loi du 2 mars 2022 autorise les réunions des instances dirigeantes à distance.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

Concernant la composition :

- Des CD ou CT de moins de 2 500 licenciés peuvent réduire leur nombre d'élus.
- Du Comité Directeur, il ne peut pas avoir plus de 2 membres d'un même club.
- Bureau Directeur : minimum $\frac{1}{4}$ et maximum 50% du nombre de membres du CD.
- Au 1^{er} janvier 2024, la parité est obligatoire pour la FFBB.
- Au 1^{er} janvier 2028, la parité sera obligatoire pour les Ligues Régionales.

Traitement disciplinaire du cumul des fautes techniques

La faute technique évoluera en 2023-2024 et sera divisée en 2 groupes :

- G1 : il s'agit de sanctionner une action répréhensible de jeu.
- G2 : ce sont les fautes dites comportementales qui seront sanctionnées.

Lorsqu'un joueur sera sanctionné de trois fautes techniques ou d'une disqualifiante dans la même saison, l'information sera transmise à la CRD et à la CDO. Le délai de contestation sera réduit à 48 heures.

La sanction sera la suivante : le joueur devra arbitrer 2 rencontres sportives désignées par le répartiteur, sans aucune indemnité, et avec un arbitre officiel. Le niveau sera déterminé selon un tableau préalablement édité. Si la désignation n'est pas appliquée dans le délai imparti, la suspension à l'encontre du joueur sera alors mise en place. A noter que cette sanction s'ajoutera à la pénalité financière.

Points divers

La progression des licences continue de manière florissante : on compte 31 715 licenciés au sein de la Ligue SUD Basket Ball.

Le règlement de l'Académie régionale du basket de la Ligue SUD Basketball est présenté et soumis au vote.

→ Vote à l'unanimité

Un comité de nomination se réunira une fois par an sous la présidence de la Présidente de la commission patrimoine SUD Basketball, et 6 collèges de nomination voient le jour. Les trois premiers académiciens seront annoncés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue SUD Basket Ball le 1^{er} juillet 2023.

Jean-Pierre SUITAT est candidat à la présidence de FIBA Europe, face à Jorge GARBAJOSA, président de la fédération espagnole. L'élection a lieu le 20 mai 2023. En cas d'élection du président de la fédération française, une assemblée générale électorale extraordinaire aura lieu au mois d'octobre 2023.

Des évolutions budgétaires ont été évoquées pour la saison prochaine, liées à l'inflation, à l'augmentation des charges, à la suppression des droits TV, aux investissements exceptionnels, et aux Jeux Olympiques. Il faut donc s'attendre à une augmentation du prix des licences de la part FFBB.

A partir du 1^{er} janvier 2025, toutes les factures émises, que ce soit par les clubs, les comités départementaux ou encore la Ligue, devront être réalisées sur une plateforme de l'Etat.

Roquebrune-sur-Argens et Carry-le-Rouet accueillent le challenge U13 pour chacun de leur secteur le dimanche 26 mars. Les printanières se dérouleront le samedi 25 mars à Draguignan.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

La FFBB a demandé d'organiser à Draguignan, Antibes et Marseille les journées « job dating ». Déjà deux se sont déroulées à Aix-en-Provence et Saint-Raphaël.

Le lancement de la NBA Jr League UNSS aura le mercredi 15 mars de 14h30 à 17 heures à Marseille au site de Luminy.

Cette saison, seuls 59 clubs sur 186 ont utilisé le ePass Jeunes du Conseil Régional. Il est essentiel de rappeler aux clubs l'existence et la bonne utilité de cette aide financière, qui n'est autre qu'une dotation pour les jeunes joueurs.

SECRETARIAT GENERAL

Vous trouverez ci-dessous le résultat de la consultation de l'Assemblée Générale à distance à des fins de nomination d'un Commissaire Aux Comptes :

Sur les 175 associations affiliées pour la saison 2022/2023 interrogées, représentant 28 015 voix au 31 mars 2022, nous avons en réponse

Résolution °1

Inscrits	28 015	
Abstentions	922	
Exprimés	22 441	80.10 %
Pour	22 308	99.41 %
Contre	133	0.59 %

La résolution N°1 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

Résolution °2

Inscrits	28 015	
Abstentions	1 158	
Exprimés	22 205	79.26 %
Pour	21 764	98.01 %
Contre	441	1.99 %

La résolution N°2 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

Résolution °3

Inscrits	28 015	
Abstentions	922	
Exprimés	22 441	80.10 %
Pour	22 308	99.41 %
Contre	133	0.59 %

La résolution N°3 est adoptée à la majorité absolue, supérieure aux deux tiers.

Suite au dernier Conseil des Présidents du 6 janvier 2023, une enquête a été transmise aux clubs dont les équipes jeunes évoluent en championnat régional afin de savoir si la « formule actuelle » de ce dernier leur convient.

A la 1^{ère} question, « êtes-vous favorable à voir perdurer ce fonctionnement ? », la réponse est oui à plus de 78.7%.

A la 2^{ème} question « souhaitez-vous la création de deux divisions (1^{ère} et 2^{ème} division) à l'intérieur de chaque catégorie si le nombre d'inscrits le permet ? », plus de 68% a répondu oui.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

La troisième question était relative au souhait des catégories en particulier. Frédéric LOGERAIS prendra en compte ces informations pour proposer des championnats aux clubs sur les 2 divisions.

Vincent CHETAIL demande si l'ETR peut être force de proposition pour la formule des championnats U13 féminin et masculin de la saison 2023-2024. Frédéric LOGERAIS, président de la commission sportive souhaite vivement que ce soit le cas, car il se nourrit de leurs propositions ainsi que celles des comités départementaux. Il souhaite qu'elles soient déposées avant les printanières (25 mars 2023), où une réunion sur le calendrier général sportif et administratif est programmée.

Le Bureau Directeur du samedi 16 septembre 2023 sera élargi à l'ensemble des membres du Comité Directeur et présidents de comités départementaux en raison de la présence Jean-Pierre HUNCKLER Trésorier de la FFBB candidat au poste de Président de la FFBB.

TRESORERIE

Les factures de la 4^{ème} échéance de péréquation vont être prochainement envoyées aux clubs.

Cyrille NERIN sollicite les présidents des comités départementaux pour régulariser les factures de mise à disposition des cadres techniques des stages U14 et U15 féminin et masculin, ainsi que pour celles de la revalidation des entraîneurs.

COMMISSION SOUTIEN AUX CLUBS ET DEVELOPPEMENT

Une étude des championnats U13F et U15F a été réalisée par Franck PRELLWITZ. Ce sont 16 clubs qui participent à la saison 2022-2023, soit 5 de plus par rapport à la saison N-1. Aussi, 6 clubs qui étaient présents la saison dernière ne le sont plus cette année, mais 11 clubs qui n'étaient pas engagés la saison dernière le sont pour la saison 2022-2023. A noter que 3 clubs participent au championnat U13F depuis 4 ans.

Cette année, l'aide minimale accordée par la Ligue SUD s'élève à 310€ et l'aide maximale à 450 euros.

Concernant la seconde catégorie, U15F, on souligne une nette diminution du nombre de clubs engagés : 15 contre 19 la saison dernière. 11 clubs présents au championnat l'an passé, ne le sont plus cette année, alors que 7 nouveaux clubs ont fait leur apparition. Seuls 2 clubs sont présents depuis 4 ans.

Pour la saison 2022-2023, l'aide minimale accordée par la Ligue SUD s'élève à 190€, et l'aide maximale à 360€.

Ce sont 31 clubs qui sont engagés pour la saison 2022-2023. Le total versé pour l'année N est 8 900€ soit 287€ en moyenne par club, contre 6 860€ versés pour l'année N-1 et 30 clubs engagés, soit 229€ en moyenne par club.

Le note de cadrage relative au PSF 2023 a bien été publiée par la FFBB. L'échéance de réponse est le 30 avril 2023. Pour rappel, la demande de subvention au titre du PSF 2023 se fait uniquement via la plateforme Le compte Asso.

A noter que les clubs doivent bien faire leur CRF 2021-2022 sur leur PSF 2021-2022, auquel cas le dépôt de la nouvelle année ne sera pas pris en compte.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Les candidatures au label citoyen MAIF sont closes. La commission vivre ensemble a dispensé deux soirées d'informations permettant à 10 clubs d'être accompagnés. Elle a jusqu'au 31 mars 2023 pour instruire les dossiers avant que le jury fédéral ne prenne le relais.

Seules 5 candidates ont postulé à l'opération « Nos femmes ont du talent ».

IRFBB

Plusieurs formations sont dispensées lors de cette saison 2022-2023. Ce sont 214 stagiaires qui sont inscrits aux brevets fédéraux (enfants, jeunes, adultes) à travers les 5 comités départementaux. Cette année, seul le CD13 a proposé un brevet fédéral « adultes ». Damien HENO, responsable de l'IRFBB, a pu constater une forte demande de cette formation.

Les printanières se dérouleront le samedi 25 mars 2023 à Draguignan. Les clubs ont été sollicités à plusieurs reprises pour y participer. Au total et à date, ce sont 27 stagiaires qui participeront dont 9 sur le module CRO et 9 à la visio-conférence du vendredi 24 mars 2023 au soir.

8 clubs se sont inscrits pour le Micro-Basket, et le dispositif MIG/JIG a rassemblé 15 joueurs.

Le Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-Ball (DETB) a connu un véritable succès pour sa première année : 79 stagiaires se sont inscrits, et ce sont les CS 1 à 4 qui ont été dispensés.

LE DETB est construit en différents Certificats de Spécialisation (CS), eux-mêmes regroupés en grands modules. Les formateurs sont aidés par des feuilles de route préalablement établies par Vincent CHETAIL. Les stagiaires, en plus du présentiel, doivent participer à la FOAD. A l'issue de cette formation, ils ont un défi terrain à réaliser en fonction du CS : leur séance d'entraînement est rédigée, filmée, puis envoyée à Vincent CHETAIL pour validation.

Un certificat de participation demandé par la FFBB est alors édité pour chaque stagiaire qui a suivi en intégralité le CS. Une évaluation formative est également réalisée pour chacun des CS.

Pour les stagiaires ayant déjà une formation extra-fédérale, un Projet Individuel de Formation a pu leur être accordé par Vincent CHETAIL, après instruction de leur dossier.

Le CS1 doit obligatoirement être le premier CS validé. Les 9 autres peuvent être réalisés dans l'ordre souhaité.

COMMISSION TECHNIQUE

Cette saison, 4 jeunes filles polistes vont participer aux tests d'entrée du Pôle France. Nous adressons toutes nos félicitations aux pôles espoirs d'Aix-en-Provence et de Lorgues, mais aussi aux différents clubs qui assurent une formation qualitative auprès des joueuses.

Il n'y a pas de test d'entrée pour les garçons car les sélections ont déjà été réalisées au mois de décembre 2022. Toutes nos félicitations à Nateo GABRIEL DES BORDES, futur pensionnaire du Pôle France.

Cyrille NERIN remercie les 5 comités départementaux qui ont organisé les 18 soirées techniques sur l'ensemble du territoire. Toutes les séances étaient variées et la qualité des intervenants indiscutable. Cette année, ce sont 89.10% d'entraîneurs qui ont été revalidés. Jean-Pierre BRUYERE soumet au vote le fait de maintenir le même format l'année prochaine → validé à l'unanimité.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

Franck MONTAGNON souhaiterait que l'on diminue le niveau d'exigence du diplôme demandé selon les équipes qui s'engagent. En effet, la complétude d'un diplôme peut parfois s'avérer compliqué à obtenir, et le niveau étant parfois disparate selon les zones, adapter son exigence serait essentiel.

Laurent FASANO demande s'il est possible d'obtenir une équivalence de certains diplômes. Vincent CHETAIL précise qu'une mouture existe déjà (l'ER étant par exemple supérieur au BF), et qu'elle sera mise à disposition de tous.

Patrick COLLETTE explique que le CD83 ne dispense pas volontairement de « BF adultes » car il s'interroge sur la nécessité de ce diplôme.

Jean-Pierre BRUYERE souhaite que chacun s'interroge sur le fait d'exiger le BF « adultes » dans les championnats régionaux seniors. Lors du prochain Comité Directeur, le fait de maintenir ou non ce diplôme sera réexaminé.

Un allègement de revalidation régionale est proposé à l'article 10 de la charte du statut de l'entraîneur : l'obtention d'un diplôme correspondant au niveau de qualification offrira un allègement uniquement pour la saison suivant l'obtention du diplôme et dans des conditions précises.

Un point de vigilance est à apporter : si le diplôme est en cours d'obtention, il est nécessaire le faire réévaluer sur l'année en cours.

Aussi, sur proposition d'un Comité Départemental avant le 15 septembre de la saison en cours et avec la validation du Directeur Technique Régional, 4 membres de l'Equipe Technique Départementale bénéficieront d'une revalidation automatique pour la saison en cours.

Le TIC de Zone du 24 au 26 février 2023 s'est très bien déroulé. Un grand remerciement au centre Regain à Sainte-Tulle qui a effectué de nombreux travaux, et amélioré la qualité des services hébergements et sportifs proposés. Tous nos remerciements à Jean-Claude ROLDAN et Daniel ZAZZI pour leur investissement sur ce tournoi. L'équipe masculine est entièrement définie, et l'équipe féminine devrait être finalisée sous peu.

Les dossiers Elite vont être prochainement instruits par Vincent CHETAIL, Cyrille NERIN, Magali LACROIX et Alexandre BARTHELEMY, après recevabilité des candidatures. Ils seront soumis à validation au Bureau Directeur du mois de mai 2023.

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

Yves CRESPIEN remercie l'ensemble des comités qui ont envoyé leurs arbitres au stage des potentiels des 18 et 19 février 2023, ainsi qu'au TIC de Zone U13 du 24 au 26 février 2023. Il est essentiel de les accompagner dans leur progression en prenant du temps. A ce titre, des comptes-rendus individuels leur ont été rendus.

Les OTM, qui ont déjà eu deux formations, et les statisticiens bénéficieront prochainement d'autres stages.

Une formation « Ref 3x3 » est organisée lors des printanières le samedi 25 avril 2023.

COMMISSION JURIDIQUE REGLEMENT ET PATRIMOINE

On note une augmentation plus qu'importante du nombre de dossiers disciplinaires : 37 en décembre 2022 contre 82 au 4 mars 2023. Sur le plan national, la hausse est de plus de 165%.



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

Pour donner suite au courrier reçu par le BC Etoile concernant diverses questions, la commission de discipline SUD a relancé le service juridique de la FFBB qui souhaite le courrier original mais aussi d'autres éléments, afin de pouvoir apporter des réponses claires et précises.

La note relative au huis clos va être révisée et soumise au Président et au Secrétaire Général de la Ligue SUD Basketball. Elle sera mise en conformité avec l'article 30 des RG de la FFBB.

Validation à l'unanimité de 2 nouvelles personnes en qualité de charge de l'instruction : Fall PARAISSO et Sidney MIMOUN.

COMMISSION 3X3

Le Master de Ligue à Superdévoluy est en pleine préparation : la prochaine réunion est programmée le 18 mars 2023. Les clubs devraient prochainement faire leur retour à la commission concernant leur participation.

La Ligue SUD Basketball participera financièrement aux transports à hauteur de 50% maximum, et attend le retour des comités départementaux à cet effet.

COMMISSION 5X5

A date et depuis le début de la saison 2022-2023, 1950 rencontres de championnats ont été vérifiées et validées. Frédéric LOGERAIS remercie vivement les vérificateurs qui effectuent un travail remarquable chaque semaine.

Ce sont également 1400 dérogations qui ont été traitées, et ce, uniquement par le Président de la commission sportive, Frédéric LOGERAIS.

Toutes les secondes phases ont commencé, à l'exception de la Régionale Féminine 2 qui termine le 12 mars.

Frédéric LOGERAIS interpelle l'ensemble des présents en expliquant que le souci est grandissant avec les championnats qui intègrent les équipes de la sélection Corse. En effet, de moins en moins de clubs sont candidats malgré les aides financières. De plus, malgré les accords de certains, des forfaits sont annoncés.

Les demi-finales régionales se tiendront sur 8 sites différents le week-end des 6 et 7 mai, et les finales régionales les week-ends des 13 et 14 mai, et 20 et 21 mai. Les finales R2 des U13M et U13F se dérouleront le week-end du 20 et 21 mai.

Laurent FASANO intervient pour évoquer les CTC. Il considère que l'on perd cet outil régional pour quelque chose de national, et que l'on perd sa formule d'origine. Franck MONTAGNON le rejoint : les CTC sont désormais utilisées pour les championnats Elite, et que leur utilisation n'est donc plus la bonne.

Questions diverses

Jean-Claude ROLDAN déplore le fait que le planning du TIC de Zone de février 2023 ait été modifié chaque jour, car il a fallu ajuster l'organisation quotidiennement, ce qui n'était pas chose aisée. Cyrille NERIN pour



LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne
13320 BOUC BEL AIR
Tél : 07 64 72 02 26

ligue@sudbasketball.fr

préciser que tous les formats évoluent au fur et à mesure des besoins des techniciens et donc tout au long du TIC. Il réitère ses remerciements à Jean-Claude ROLDAN et Daniel ZAZZI pour leur grande adaptabilité.

Il est rappelé que deux terrains 3x3 mobiles supplémentaires devraient être livrés courant avril-mai.

Franck MONTAGNON déplore la lourdeur des dossiers PSF, et considère que le rendu est trop peu rapport à l'investissement fourni pour les monter.

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 13h30.

Le Secrétaire Général

Arnaud PETITBOULANGER

Le Président

Jean-Pierre BRUYERE